

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER

**PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU
27-05-2021
9H30 – 11H30**

REPRESENTANTS : M.BERNIER (Direction), assisté de M. COCLIN Tristan, responsable AAD et BERCHEM Florence, responsable RH.

MEMBRES DU CSE PRESENTES :

Titulaires : Mmes BELOT, BRAULT, CHOTARD-OLIVIER, JALLET, LAPRUGNE, MARTIN, POIRIER, RIFFARD, ROLLET, TISSOT

MEMBRE DU CSE EXCUSEE : Mme LESPINASSE.

La réunion se déroule en visio-conférence.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15-04-2021

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant les mois d'avril 2021 nous a été remise en amont par mail.

Au 1^{er} avril, nous dénombrons 484 salariés (433 en CDI et 51 en CDD).

III – CONTRATS INFÉRIEURS A 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70 heures relative à la situation au 30 avril 2021 nous a été remise en amont par mail.

Nous dénombrons 34 contrats de moins de 70 heures en avril 2021.

IV – RAPPORT SOCIAL 2020 (voir annexe 1)

❖ Activité et situation financière de l'association :

¤ Le service d'aide à domicile

L'activité 2020 est en baisse de 3,80% par rapport à 2019, en lien avec la crise sanitaire.

Le nombre de bénéficiaires continue tout de même à augmenter : 2 735 personnes en 2019 contre 2 791 personnes en 2020. La majorité des bénéficiaires est un public féminin. La moyenne d'âge est toujours de 79 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes.

Répartition des heures réalisées par financeur :

- CD/APA/PCH et aide sociale : 309 244 h
- Caisses de retraite : 27 082 h
- Mutuelle / CPAM : 2 305 h
- Sans prise en charge : 18 555 h

Sur l'année 2020, 1 366 122 km ont été parcourus par les salariés de lAAD.

Résultat financier 2020 de lAAD :

Le total des produits s'élève à 8 902 512 €

Le total des charges s'élève à 8 542 595 €

Le résultat comptable est donc de 359 916,62 €

Le résultat administratif de l'AADCSCA est de 429 916,62€ qui intègre le résultat comptable (359 916,62€) et la reprise de 70 000€ d'excédents antérieurs.

❖ *Le service de soins infirmiers à domicile*

Le SSIAD est autorisé pour 318 places au total :

- 279 places Personnes Agées
- 19 places Personnes Handicapées
- 20 places Alzheimer

Sur l'année 2020, il y a eu 96 060 journées réalisées.

Nombre de bénéficiaires au 31/12/2020 :

- Personnes Agées : 428
- Personnes Handicapées : 25
- Alzheimer : 135

1 274 338 km ont été parcourus par les salariés du SIAD en 2020.

Résultat financier 2020 de SSIAD :

Le total des produits s'élève à 4 325 663 €

Le total des charges s'élève à 4 206 698 €

Le résultat comptable est donc de 119 262,46 €

Le résultat administratif est de 175 205,59 € qui intègre le résultat comptable (119 262,46 €), la reprise de 56 334,84 € de l'excédent 2019, et l'incidence de la variation des congés payés de - 39171 € non prise en compte pas les financeurs.

❖ Evolution de l'emploi des qualifications et de la formation :

Au 31/12/2020, il y 476 salariés soit 464 femmes et 12 hommes. La moyenne d'âge des hommes est de 44 ans, celle des femmes 47 ans.

Nous relevons que 45% des intervenants à domicile sont qualifiés (niveaux B et C) et 68% des intervenants en soins à domicile le sont également.

97% du personnel administratif (hors cadre) ont une classification égale ou supérieure à la catégorie C. 3 % sont encadrants.

Au 31/12/2020, il y a 416 CDI et 60 CDD tout service confondu. Deux personnes sont mises à disposition par la MSA et il a été employé 138 personnes en intérim via LASER 03.

93% du personnel travaille à temps partiel.

Mouvement du personnel CDI sur l'année 2020 :

- Nombre d'entrées : 51 (65 en 2019)
- Nombre de sorties : 49 (55 en 2019)
 - ✓ Démissions : 18 (dont 8 AAD, 1 RS, 9 SSIAD)
 - ✓ Départs en retraite : 12 (11 AAD, 1 SSIAD)
 - ✓ Licenciements pour inaptitude : 13 (6 AAD, 2 ADM, 5 SSIAD)
 - ✓ Fin de période d'essai : 2 (SSIAD)
 - ✓ Licenciements autres 4 (AAD)

131 personnes ont été formées sur l'année 2020.

V – RAPPORT MEDECINE DU TRAVAIL 2020

208 examens médicaux ont été effectués sur l'année 2020 soit :

- ✓ Examens périodiques : 36
- ✓ Examens d'embauche : 57
- ✓ Examens de pré-reprise : 15
- ✓ Examens de reprise : 73
- ✓ Examens occasionnels : 27

VI – BILAN CSSCT (voir annexe 2)

Au cours de l'année 2020, il y a eu 601 embauches pour 613 départs.

Nombre d'accidents avec arrêt de travail :

- AAD 29
- SSIAD 1

Il n'y a pas d'accident de trajet pour l'année 2020.

On constate une diminution des accidents du travail avec arrêts : 46 en 2019 contre 30 en 2020.

Sur l'année, il y a eu 3 incapacités permanentes et 4 invalidités.

13 personnes ont été licenciées pour inaptitude temporaire ou permanente.

Le nombre de salariés formés sur la manutention est de :

- AAD 0
- SSIAD 0

Le nombre de salariés formés PRAP est de :

- AAD 32
- SSIAD 1

Le nombre de salariés formés au secourisme :

- AAD + RS 18
- SSIAD + IFC 1

VII - BILAN PLAN DE FORMATION 2020 (voir annexe 3)

Sur l'année 2020, 131 salariés ont suivi au moins une formation et 101 salariés du service d'aide à domicile ont bénéficié du dispositif tutorat et immersion nouveaux salariés.

Ont suivi une formation :

- 113 personnes du service AAD
- 14 personnes du service SIAD
- 4 personnes du service ADM

Le total de l'enveloppe pour les formations pour l'année 2020 était de 159 116,32 €.

Pour l'année 2020, l'AADCSCA a utilisé 119 327 €

L'AADCSCA est en attente de savoir si la somme d'argent non utilisée peut-être reportée sur 2021.

La plupart des formations ayant dû être annulées pour cause de mesure sanitaire, les orientations 2020 seront reconduites en 2021.

VIII – RETOUR SUR 3 DOSSIERS DE LICENCIEMENT (consultation par mail)

1^{er} Dossier :

Mme D., auxiliaire de vie sociale sur le secteur de St Martinien, est en CDI depuis le 2 octobre 2006. Une étude de son poste et de ses conditions de travail a eu lieu le 7 avril 2021 après un échange entre l'employeur et le médecin du travail en date du 2 avril.

Le médecin, lors de la visite du 14 avril, a déclaré la salariée inapte avec les commentaires suivants : "L'état de santé de la salariée fait obstacle à tout reclassement dans un emploi".

Cette mention, apparaissant sur l'avis du médecin du travail et, selon l'article L1226-2-1 du code du Travail, l'employeur est dispensé de recherche de reclassement.

2^{ème} Dossier :

Mme I., infirmière coordinatrice sur le secteur de Brout Vernet, est en CDI depuis le 12 mars 2001. Une étude de son poste et de ses conditions de travail a eu lieu le 6 avril 2021 suivie d'un échange entre l'employeur et le médecin du travail en date du 4 mai.

Le médecin, lors de la visite du 4 mai, a déclaré la salariée inapte avec les commentaires suivants : "L'état de santé de la salariée fait obstacle à tout reclassement dans un emploi".

Cette mention, apparaissant sur l'avis du médecin du travail et, selon l'article L1226-2-1 du code du Travail, l'employeur est dispensé de recherche de reclassement.

3^{ème} Dossier :

Mme P., auxiliaire de vie sociale, sur le secteur du Mayet de Montagne est en CDI depuis le 24 juillet 2000. Son poste et ses conditions de travail ont fait l'objet d'une étude en date du 01/07/2019. Un échange entre l'employeur et le médecin du travail a eu lieu le 13/04/2021.

Ce dernier, lors de la visite du 15/04/2021 a déclaré la salariée inapte avec les commentaires suivants :

"Inaptitude au poste antérieurement occupé. La recherche de reclassement doit prendre en compte les restrictions et préconisations suivantes : travail à temps partiel thérapeutique, pas de transfert, pas de port de charges, pas de toilette. Seul un poste de type administratif serait compatible avec l'état de santé actuel de la salariée. La salariée peut bénéficier d'une formation pour favoriser son maintien dans l'emploi dans la mesure où cette formation respecte les préconisations et restrictions médicales".

Différentes entreprises, en proximité avec le lieu de résidence de Mme P. ont été sollicitées sur la possibilité de proposer un poste prenant en compte les recommandations du médecin du travail et les souhaits de Mme P., les retours sont négatifs.

Par ailleurs, il n'y a pas de poste à l'AADCSA répondant aux formulations du médecin.

Les délégués prennent acte de ces situations et des décisions qui vont en suivre.

IX – SORTIE DE CONFINEMENT / ORGANISATION

Pour les personnes en télétravail 5 jours sur 5 jours, retour sur site en télétravail partiel à partir du 9 juin 2021. Continuation du télétravail en temps partiel jusqu'au 30 juin 2021.

Retour en présentiel pour tous les salariés au 1er juillet 2021.

X – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- L'assemblée générale de L'AADCSA aura lieu le 08/06/2021 à BROUT-VERNET. Mme LAPRUGNE Josette représentera le CSE.
- Le 1^{er} CPOM prend fin en 2021, le Conseil Départemental n'est pas en mesure de travailler sur un nouveau CPOM. Il y aura sûrement un avenant sur le CPOM actuel pour une durée d'un an. Les objectifs du CPOM actuel sont atteints donc pas de nouveaux objectifs.
- Renouvellement autorisation de fonctionnement pour une durée de 15 ans avec une évaluation interne dans 5 ans, une évaluation intermédiaire à 7.5 ans et 2 évaluations dans 10 ans et 15 ans. Ce renouvellement doit nous être notifié d'ici fin octobre 2021.

QUESTIONS POSEES PAR LES ELUS DU CSE

XI – OU EN EST LE BUDGET DE L'AADCSA ?

L'AADCSA a reçu l'arrêté fin février pour une mise en œuvre au 1^{er} mars.
Budget 2021 : tarification de 23,39 € (augmentation de 0,03€ // 23,36 € en 2020).

XII – PEUT-ON PREVOIR UNE COMPENSATION LORSQUE LES SALARIES SONT RAPPELES SUR LEURS CONGES PAYES OU LEURS REPOS ?

La discussion n'est pas fermée, un travail est mené sur l'avenant 43 jusqu'en septembre 2021. Nous reviendrons sur cette question en septembre 2021.

XIII – SERAIT-IL POSSIBLE D'AVOIR DES GANTS DE MENAGE (1 PAIRE PAR MOIS) ?

La question va être étudiée, une évaluation des besoins sera faite.

Prochaine réunion le 24 juin 2021 à 9h30

POIRIER Cindy

Secrétaire





RAPPORT ANNUEL 2020

Présentation au C.S.E. lors de la réunion du 27 mai 2021

ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

⇒ Service d'Aide à Domicile

Les heures

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre heures d'interventions réalisées	315 397	317 319	324 649	351 418	347 844	371 316	357 185
% évolution	+ 1,32	+ 0,61	+2,31	+ 8,24	-1,02	+ 6,75	- 3,80

L'activité 2020 est en baisse de 3,80% comparée à 2019, en lien avec la crise sanitaire.

Le tableau suivant permet d'évaluer la variation de l'activité sur chacune des antennes.

ANTENNES	COMPARAISON	
	2020	/ 2019
BROUT-VERNET	-	13,87%
CHEVAGNES	-	6,11%
EBREUIL	-	5,41%
JALIGNY	-	9,61%
LE DONJON	-	2,18%
LAPALISSE	+	3,86%
LE MAYET DE MONTAGNE	+	2,51%
LURCY-LEVIS	-	10,90%
MARCILLAT EN COMBRAILLE	-	4,21%
MEAULNE	-	5,83%
MONTLUCON	+	0,59%
MOULINS	+	13,68%
SAINT-MARTINEN	-	23,56%
SAINT POURCAIN	Ouverture en novembre 20200	
VICHY	+	29,48%
VILLEFRANCHE/ALLIER	-	3,59%

L'année 2020 a été marquée par une baisse d'activité. Celle-ci s'est surtout exprimée au cours des mois de mars, avril et mai au regard du contexte sanitaire.

Nous avons, depuis le mois de juin 2020, retrouvé une activité stabilisée et similaire à l'année 2019. Malgré ce contexte sanitaire difficile, nous avons vu notre nombre d'heures augmenter sur quelques secteurs.

Nous voyons notre activité se développer en zone urbaine, avec des besoins croissants et un niveau de dépendance de plus en plus important.

La baisse d'activité sur les secteurs de Brout Vernet et d'Ebreuil s'explique, pour majeure partie, par l'ouverture de l'antenne de St Pourçain sur Sioule fin 2020. Une partie de l'activité de ces antennes y a été transférée.

Les bénéficiaires

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre Bénéficiaires	2 369	2 439	2 440	2 530	2 638	2 735	2 791
% évolution	+ 0,26	+2,95	+ 0,04	+ 3,69	+ 4,27	+ 3,68	+ 2,05

Le nombre de bénéficiaires poursuit sa progression, ce qui confirme que l'AADCSCA est réellement identifié comme un acteur majeur du maintien à domicile sur le département de l'Allier.

La moyenne d'âge est identique à 2019, soit 79 ans pour les hommes et 81 pour les femmes. La majorité est un public féminin.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
GMP*	432	425	416	420	413	460	471
GMP CD	490	490	514	510	495	517	525

* Grr Moyen Pondéré

Le GMP poursuit sa progression. Le niveau de dépendance de nos bénéficiaires est de plus en plus important.

Par ailleurs, le nombre de nos bénéficiaires isolés est très important. Nous avons un EMP (Entourage Moyen Pondéré) de 900.

92% de nos bénéficiaires sont en E1, niveau le plus élevé dans une grille allant de E4 à E1. Cet indicateur haut permet de mesurer toute l'importance des missions de nos équipes en termes de lien et de soutien social en complément des autres tâches demandées.

La répartition des heures réalisées par financeur s'établit ainsi :

- CD / APA / PCH et aide sociale : 309 244 h (86,58%)
- Caisses de retraite : 27 082 h (7,58%)
- Mutuelles / CPAM : 2 305 h (0,65%)
- Sans prise en charge : 18 555 h (5,19%)

Les déplacements

1 366 122 km ont été parcourus par les salariés de lAAD (personnel de terrain et administratifs).

Les ratios kilomètres / heures facturées sont les suivants :

- Lundi au vendredi : 2,86
- Week-end et jours fériés : 16,54
- Moyenne générale : 3,30

↳ Résultat financier 2020 de lAAD

Le résultat comptable « Aide à Domicile (A.A.D.) » présente un excédent de 359 916,62 € suite aux mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 (application du décret n°2020-822 du 29 juin 2020).

Le total des produits s'élève à 8 902 512 € (8 854 604 € en 2019) constitué principalement :

- des produits d'exploitation pour 8 485 856 € (8 847 914 € en 2019) dont 8 357 251 € de produits de tarification contre 8 624 778 € en 2019. La baisse de 3,1 % est en lien avec la diminution du nombre d'heures (357 186 H contre 371 316 H en 2019).
- des produits exceptionnels pour 390 389 € dont 359 917 € de financement exceptionnel des différents financeurs pour compenser les pertes de recettes et les surcoûts générés par la crise sanitaire.

Le total des charges s'élève à 8 542 595 € (8 557 410 € en 2019) constitué principalement des charges d'exploitation pour 8 537 464 € (8 553 879 € en 2019), soit une diminution de 0,19 %, dont :

- des coûts salariaux pour 6 599 895 € (6 500 153 € en 2019), soit + 1,53 %.
A noter que la prime COVID versée à l'ensemble des salariés de l'association a été supportée par l'ARS et a donc été imputée sur l'activité SIAD (264 400 € pour lAAD).
- une baisse du personnel intérimaire de 10,54 % : 831 643 €
- une baisse de 1,64 % des coûts de déplacements (frais de déplacements & coût véhicules de service) : 579 106 €
- une baisse des autres charges (526 820 €) de 1,59 % malgré des surcoûts liés à la crise sanitaire mais une économie substantielle sur les abonnements téléphoniques (- 41 043 €).

Le résultat comptable de 359 916,62 € (297 194,23 € en 2019) se décline donc en :

→ un résultat d'exploitation déficitaire de 51 607,99 € (excédentaire de 294 035,66 € en 2019)

→ un résultat financier excédentaire de 4 095,16 € (3 675,26 € en 2019) constitué des produits financiers et des impôts correspondants

→ un résultat exceptionnel excédentaire de 407 429,45 € (déficitaire de 516,69 € en 2019).

Le résultat administratif de 429 916,62 € intègre en plus du résultat comptable de 359 916,62 € la reprise de 70 000 € d'excédents antérieurs (1/3 de l'excédent 2017).

⇒ Service de Soins Infirmiers à Domicile

↳ Les places

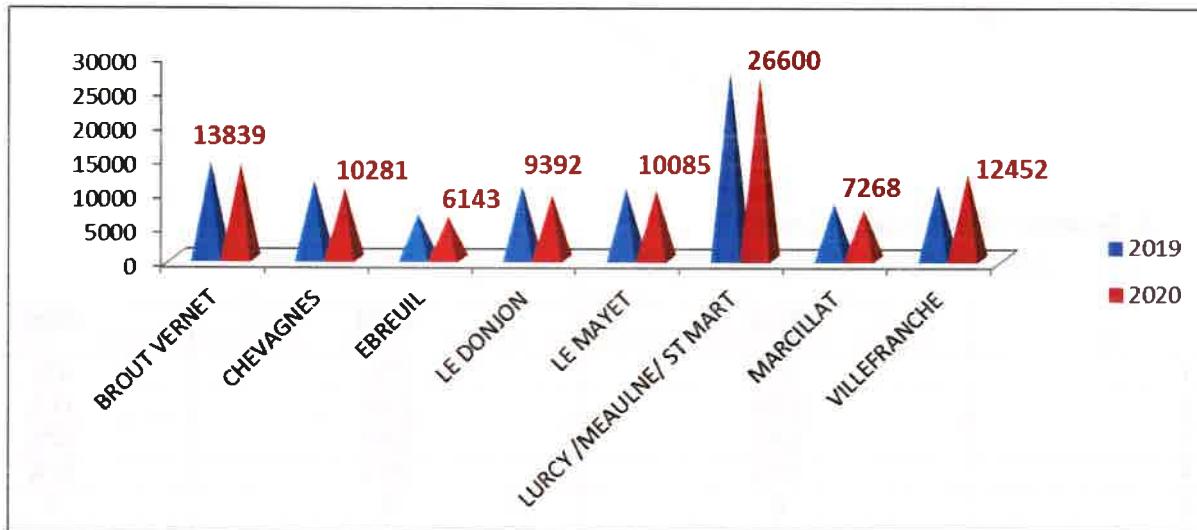
Le SSIAD est autorisé pour :

- * 279 places Personnes Agées
- * 19 places Personnes Handicapées
- * 20 places Alzheimer

soit, 318 places au total.

↳ L'activité

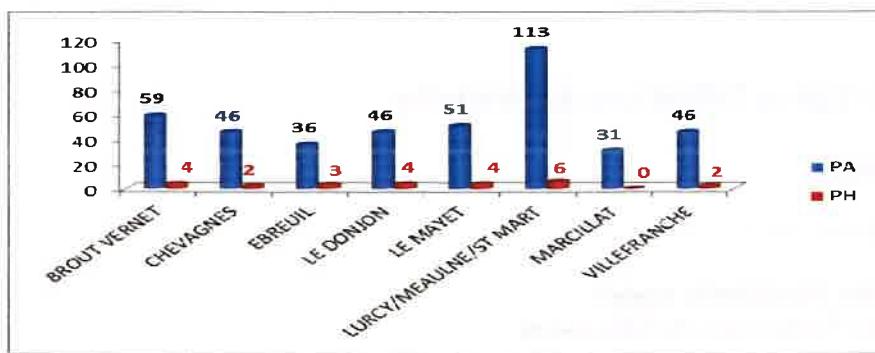
Personnes âgées et Personnes handicapées
Nombre de journées réalisées 2020 / 2019 par antenne



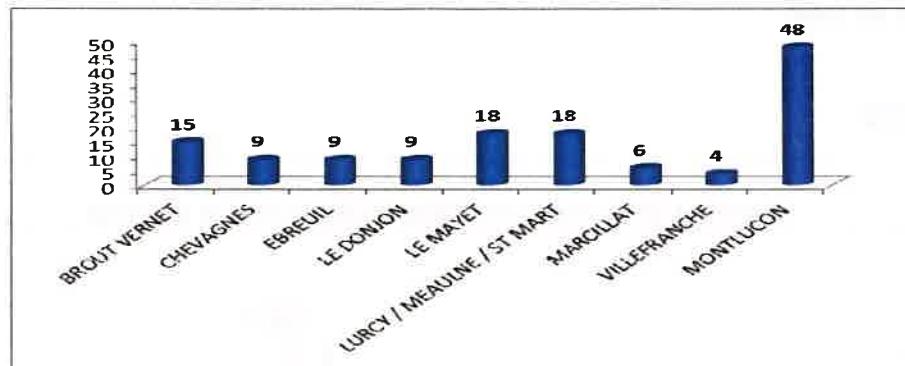
↳ Les bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2020

◆ Personnes âgées et Personnes Handicapées



◆ E.S.A. :



☒ Section « Personnes Agées »

- Les personnes de plus de 60 ans

	2018	2019	2020
GIR 1	5%	5%	4%
GIR 2	35%	35%	31%
GIR 3	32%	32%	32%
GIR 4	28%	28%	32%
GIR 5	0	0	0
GIR 6	0	0	0
GMP	672	649	651
Nb de patients	422	447	428

☒ Section « Personnes handicapées »

- Les personnes de moins de 60 ans

	2018	2019	2020
GIR 1	9%	8%	4%
GIR 2	45%	38%	32%
GIR 3	14%	15%	32%
GIR 4	32%	38%	32%
GIR 5	0	0	0
GIR 6	0	0	0
GMP	696	663	654
Nb de patients	22	26	25

Activité 2020 :

Au titre de l'année 2020, l'activité par secteur en quelques chiffres, c'est :

=> Section « Personnes Agées » :

- 90 700 journées réalisées pour 428 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 89 %.

=> Section « Personnes Handicapées » :

- 5 360 journées réalisées pour 25 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 77 %.

=> Section ESA »

- 135 patients suivis (164 patients en 2019)
- 359 visites conduites par l'ergothérapeute ou la psychomotricienne (487 visites en 2019)
- Le taux moyen d'occupation du service a été de 77%.

Déplacements

1 274 338 km ont été parcourus par les salariés du SSIAD en 2020 (domicile, réunions, formations).

Le nombre moyen de kilomètres entre chaque intervention est de 10,98 km.

Résultat financier 2019 du SSIAD :

Le total des produits s'élève à 4 325 663 € (4 071 969 € en 2019) constitué principalement des dotations globales de soins dont :

- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Agées » : 3 694 841 € dont 347 940 € de crédits non reconductibles attribués pour compenser des surcoûts générés par la crise sanitaire et le versement d'une prime aux salariés
- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Handicapées » : 262 666 € dont 21 500 € de crédits non reconductibles attribués pour compenser des surcoûts générés par la crise sanitaire
- la dotation « Soins Infirmiers à Domicile Service ESA » : 324 742 €.

Le total des charges s'élève à 4 206 401 € (3 926 957 € en 2019) constitué principalement des charges d'exploitation pour 4 202 698 € (3 918 891 € en 2019), soit une augmentation de 7,24 % qui s'explique principalement par :

- des coûts salariaux pour 2 931 776 € (2 523 854 € en 2019), soit + 16,16 % suite au versement de la prime COVID à l'ensemble des salariés de l'association pour 342 925 €
- une baisse des honoraires médicaux de 12,83 % : 630 082 €
- une baisse 6,58 % des coûts de déplacements (frais de déplacements & coût véhicules de service) : 404 987 €
- une baisse des autres charges (232 544 €) de 2,37 % malgré des surcoûts liés à la crise sanitaire mais une économie substantielle sur les abonnements téléphoniques & frais postaux.

Le résultat comptable « Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) » présente un excédent comptable de 119 262,46 €. (145 011,81 € en 2019).

Le résultat administratif de 175 205,59 € intègre, en plus du résultat comptable de 119 262,46 €, la reprise d'une partie de l'excédent 2019, à hauteur de 56 334,84 €, et l'incidence de la variation des congés payés de -391,71 € non prise en compte par nos financeurs.

OS OS OS

EVOLUTION DE L'EMPLOI, DES QUALIFICATIONS ET DE LA FORMATION

I – LES EFFECTIFS

↳ Répartition des effectifs par sexe et par qualification présents au 31/12/2020

Effectif par catégorie d'emploi et par sexe présent au 31/12/2020					
Service	Code Type Emploi	Libellé Emploi	Total	Hommes	Femmes
AAD	A1	Agent à domicile	194	4	190
AAD	B1	Employé(e) à domicile	87		87
AAD	C10	Employée à domicile (C)	5		5
AAD	C1	Auxiliaire de vie sociale	63	2	61
AAD	C2	Aide médico-psychologique	1		1
TOTAL AAD			350	6	344
ADMIN	B3	Employé(e) de bureau	1		1
ADMIN	C5	Secrétaire	13		13
ADMIN	D3	Assistant technique	2	1	1
ADMIN	D5	Responsable de secteur	0		
ADMIN	E10	Responsable de secteur	13		13
ADMIN	E11	Conseiller technique	2		2
ADMIN	F1	Cadre Administratif	2	1	1
TOTAL ADMIN			33	2	31
ALZH	E4	Ergothérapeute	3		3
ALZH	E4B	Psychomotricienne	1		1
TOTAL ALZH			4	0	4
SSIAD	A5	Agent de soins (A)	4	1	3
SSIAD	B5	Agent de soins (B)	3		3
SSIAD	C9	Agent de soins (C)	1		1
SSIAD	C2	Aide médico-psychologique	16		16
SSIAD	C3	Aide soignant(e)	53	3	50
SSIAD	F3	Coord. de service de soins	11		11
SSIAD	H4	Responsable de service	1		1
TOTAL SSIAD			89	4	85
Total Général			476	12	464

↳ Personnel d'intervention :

Nous relevons que 45% des intervenants à domicile (niveaux B et C) sont qualifiés (identique en 2019) et 68% des intervenants en soins à domicile le sont également (contre 89% en 2019).

❖ Personnel administratif et d'encadrement :

97% du personnel administratif hors cadre ont une classification égale ou supérieure à la catégorie C (contre 81% en 2019).

3% du personnel est encadrant.

❖ Répartition des effectifs CDD / CDI :

Effectifs par catégorie d'emploi présent au 31/12/2020					
Total	476	CDI	416	CDD	60
AAD	350	Total CDI AAD	312	Total CDD AAD	38
A1 - Agent à domicile		CDI	164	CDD	30
B1 - Employé(e) à domicile		CDI	84	CDD	3
C10 - Employé(e) à domicile		CDI	4	CDD	1
C1 - Auxiliaire de vie sociale		CDI	59	CDD	4
C2 - Aide médico-psychologique		CDI	1	CDD	
ADMIN	33	Total CDI ADMIN	32	Total CDD ADMIN	1
B3 - Employé(e) de bureau		CDI		CDD	1
C5 - Secrétaire		CDI	13	CDD	
D3 - Assistant technique		CDI	2	CDD	
D5 - Responsable de secteur		CDI		CDD	
E10 - Responsable de secteur (E)		CDI	13	CDD	
E11 - Conseiller technique		CDI	2	CDD	
F1 - Cadre administratif		CDI	2	CDD	
ALZH	4	Total CDI ALZ	3	Total CDD ALZH	1
E4 - Ergothérapeute		CDI	2	CDD	1
E4B - Psychomotricienne		CDI	1	CDD	
SSIAD	89	Total CDI SSIAD	69	Total CDD SSIAD	20
A5 - Agent de soins		CDI		CDD	4
B5 - Agent de soins		CDI		CDD	3
C9 - Agent de soins		CDI		CDD	1
C2 - Aide médico-psychologique		CDI	9	CDD	7
C3 - Aide soignant(e)		CDI	49	CDD	4
F3 - Coordinateur de service de soins		CDI	10	CDD	1
H4 - Responsable de service		CDI	1	CDD	

MOTIFS EMBAUCHE DES CDD

❖ Pour remplacement : 55%

- ♦ maladie : 57,6%
- ♦ maternité/congé parental : 12,1%
- ♦ congés : 30%

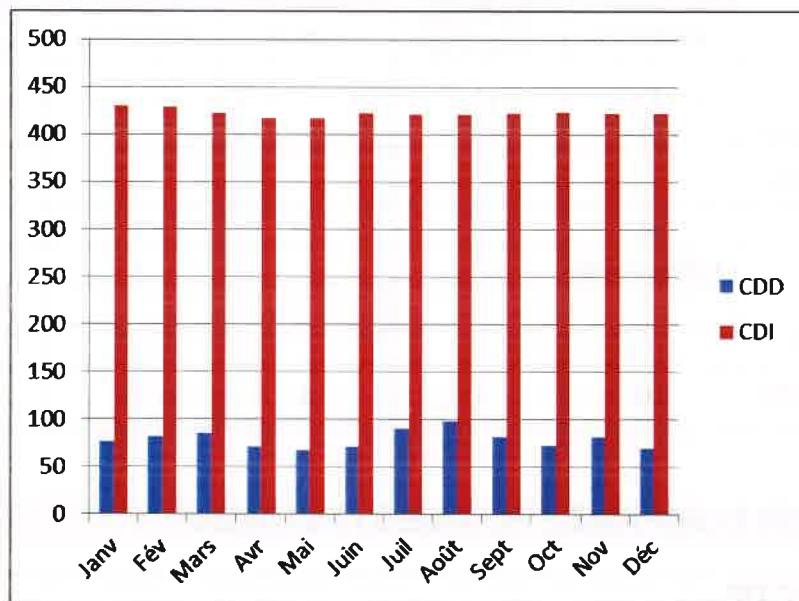
❖ Pour accroissement d'activité : 45%

❖ Rapport du nombre de CDD / total des effectifs par service au 31/12/2020

CDD / SERVICE	%
CDD AD	10,9
CDD ADM	3,0
CDD SSIAD	22,5

❖ Evolution mensuelle des effectifs (ensemble des présents au 1^{er} du mois + entrées) :

CDI /CDD	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CDD	77	82	85	71	67	71	91	98	81	72	81	70
CDI	430	428	422	417	417	422	421	421	422	423	422	422



❖ Mouvements du personnel CDI sur l'année 2020 :

- Nombre d'entrées : **51** (65 en 2019)

- Nombre de sorties : **49** (55 en 2019)
 - Démissions : 18 (dont 8 AAD, 1 RS, 9 SSIAD)
 - Départs en retraite : 12 (11 AAD, 1 SSIAD)
 - Licenciements pour inaptitude : 14 (dont 7 AAD, 2 ADM, 5 SSIAD)
 - Fin de période d'essai : 2 (SSIAD)
 - Licenciements autres : 3 (AAD)

➔ Salariés mis à disposition :

- Détaché : MSA : 2
- Intérim : LASER EMPLOI AUVERGNE : 138 (122 en 2019)

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	octob	nov	déc
salariés présents sur le mois en cours	48	51	45	27	43	51	58	61	55	52	53	55
nb heures	3 105	3 144	2 754	1 744	3 195	3 413	3 156	4 802	4 131	3 701	3 928	4 280

↳ **Répartition des départs par catégorie professionnelle, par sexe, par motif (CDI - CDD) sur l'année 2020**

	Femmes			Hommes		
	EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES	EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES
Démission	18	1				
Licenciement personnel	17					
Licenciement économi.						
Retraite	12					
Fin d'essai	3 (dont 2 cdd)					
Rupture convent.						
Autres cas (transfert)						
Fin de CDD (dont ruptures d'anticipées)	535	1	3	23		

II – SITUATION COMPAREE HOMMES / FEMMES

A - EFFECTIF

↳ **Répartition de l'effectif par genre au 31/12/2020 :**

	Femmes	% / total F	Hommes	% / total H
CDD	57	12,3	3	25,00
CDI	407	87,7	9	75,00
TOTAL	464		12	

↳ Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYE(E)S	432	11
AGENTS DE MAITRISE	19	
CADRES	13	1

On notera, dans la filière intervention, 55,5% des hommes relèvent de la catégorie C contre 32% des femmes.

↳ Age des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Moins de 30 ans		Entre 30 et 39 ans		Entre 40 et 49 ans		Plus de 50 ans	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYE(E)S	432	11	47	2	66	1	104	3	215	5
AGENTS DE MAITRISE	19		2		7		7		3	
CADRES	13	1		1	1		4		8	

La moyenne d'âge des hommes est de 44 ans, celle des femmes de 47 ans.

↳ Ancienneté des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYE(E)S	7,8	3,5
AGENTS DE MAITRISE	10,9	
CADRES	11,1	1,2

B – DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

↳ Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon la durée

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Temps complet		Temps partiel global		Temps partiel inf ou = à 50%		Temps partiel sup à 50%	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYE(E)S	432	11	11	2	421	9	49	1	372	8
AGENTS DE MAITRISE	19		14		5		2		3	
CADRES	13	1	6	1	7				7	

⌚ Répartition des congés longue durée par catégorie professionnelle sur l'année 2020

	EMPLOYÉ(E)S		AGENT DE MAÎTRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
congé individuel de formation						
congé parental d'éducation	7					
autres						

C – DONNEES SUR LES EMBAUCHES

⌚ Répartition des embauches par catégorie professionnelle, type de contrat et par sexe sur l'année 2020

	Femmes		Hommes	
	Nb d'embauches	dont CDD	Nb d'embauches	dont CDD
EMPLOYÉ(E)S	572	523	24	24
AGENT DE MAÎTRISE	3	1		
CADRES	2	2		

D – REMUNERATION

⌚ Rémunération mensuelle moyenne par sexe brute

	Femmes	Hommes
NON CADRES	1 226	1 215
CADRES	2 718	2 563

⌚ Taux horaire moyen

	Femmes	Hommes
NON CADRES	11,06	11,08
CADRES	19,93	16,9

III – REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Temps partiel (présents au 31/12/2020) :

		SALARIES TEMPS PARTIEL				
		CDD		CDI		
	CATEGORIES	total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
A	Agent à domicile	194	29	1	161	3
	Agent de soins	4	3	1		
B	Employé(e) à domicile	85	3		82	
	Agent de soins	3	3			
	Employé(e) de bureau	0				
C	Agent de soins C	1	1			
	Employé(e) C	5	1		4	
	Auxiliaire de vie sociale	60	4		55	1
	AMP	17	7		10	
	Aide soignant	53	3	1	47	2
	Secrétaire	8			8	
D	Assistant technique	0				
	Responsable secteur	0				
E	Responsable secteur	3			3	
	Ergothérapeute	2	1		1	
	Psychomotricienne	0				
	Conseiller technique	0				
F	Coordonnateur de soins	7	1		6	

- 93% du personnel travaille à temps partiel
- Dans la filière intervention : 99% du personnel est à temps partiel
- Dans la filière administrative : 50 % du personnel est à temps partiel
- Dans la filière agent de maîtrise et encadrement : 36% du personnel est à temps partiel
- 79% des salariés ont un contrat de travail supérieur à 104 heures mensuelles.

La moyenne mensuelle est de 112 heures (idem 2019)

IV – INDICATEURS DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES RELATIVES A LA NON DISCRIMINATION PAR L'AGE ET A L'EMPLOI DES SENIORS SUR L'ANNEE 2020

❖ Répartition des effectifs par âge

	CATEGORIE	45 à 59 ans	60 à 65 ans	plus de 65 ans
EMPLOYE(E)S	A <i>Agents à domicile</i>	103	14	4
	<i>Agents de soins</i>		1	
	B <i>Employé(e) à domicile</i>	56	5	1
				1
	<i>Employé(e) à domicile</i>	3	1	
	C <i>Auxiliaire de vie sociale</i>	43	4	1
		8	2	1
		24	5	1
		2		
	D <i>Assistant technique</i>	2		
AGENTS DE MAITRISE	E <i>Responsable de secteur</i>	7		
CADRES	F <i>Coordinateur de soins</i>	8	1	

299 salariés de la structure sont concernés par le plan Séniors, soit 63% du personnel (augmentation)

❖ Nombre des salariés concernés par les mesures liées à l'emploi des séniors, ayant suivi une formation en 2020

EMPLOYE(E)S	CATEGORIE	45 à 59 ans	plus de 60 ans
		Nb pers formées	Nb pers formées
	A	41	5
	B	20	
	C	15	1
	D		
AGENTS DE MAITRISE	E	5	
CADRES	F	1	

32,41 % des agents ont entre 45 et 59 ans ont suivi une formation.

14,29 % des agents ont plus de 60 ans ont suivi une formation.

❖ Motifs et nombre de départs par tranche d'âge

	CATEGORIES	45 à 49 ans			50 à 59 ans			60 à 65 ans			plus de 65 ans		
		Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret	Dém	Lic	Ret
EMPLOYES	A	Agent à domicile	1	1		2	2		1	3			
		Agent de soins											
AGENTS DE MATRICE	B	Employé(e) à domicile		1							2		
		Agent de soins								1			
CADRES	B	Employé(e) de bureau					1						
	C	Auxiliaire de vie sociale		1						1	6		
AGENTS DE MATRICE	C	AMP								1			
		Aide soignant(e)	1			4	2		1	1	1		
CADRES	D	Secrétaire											
	D	Assistant(e) technique											
AGENTS DE MATRICE	E	Responsable secteur											
		Ergothérapeute											
CADRES	E	Psychomotricienne											
	F/G	Conseiller(ère) technique											
AGENTS DE MATRICE	F/G	Cadre administratif											
		Coordonnateur de soins											

V – FORMATION

↳ Répartition des heures d'action de formation continue par catégorie et par sexe (hors CPF-CIF) :

CATEGORIES	Femmes		Hommes	
	Nombre	Nb moyen d'heures par salariée	Nombre	Nb moyen d'heures par salariée
EMPLOYE(E)S	108	16,4	4	10
AGENTS DE MAITRISE	13	15,6		
CADRES	6	16		

↳ Répartition des actions de formation par type d'action en heures :

	Femmes	Hommes
Adaptation au poste et maintien dans l'emploi	1 676	50
Développement des compétences	798	

VI - BILAN RAPPORT MEDECIN DU TRAVAIL POUR L'ANNEE 2020

➤ Examens médicaux effectués :

- examens périodiques : 36
- examens d'embauche : 57
- examens de pré-reprise : 15
- examens de reprise : 73
- examens occasionnels : 27

Soit un total de 208 examens.

➤ Actions en milieu du travail :

- études de poste des conditions de travail : 9
- CHSCT : 3
- COVID-19 (conseils, CSE,...) 5

Soit un total de 17 actions.

Annexe 2

BILAN DE L'HYGIENE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Année :

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1 Identification

Entreprise :

AADCSCA
20 Avenue Meunier 03000 Moulins

Adresse :

Activité à domicile: Maintien et soins à domicile

Code APE: 8810A

N° SIRET : 483 606 745 000 14

Nombre de comités dans l'établissement :

Toutes les informations qui suivent doivent être fournies pour l'établissement, s'il n'y a qu'un seul comité.

Au cas où des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail distincts ont été mis en place, les informations doivent être fournies pour chaque comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail lorsqu'elles peuvent être isolées.

1.2 Effectif

Voir Annexe 1 : Effectif total par catégorie d'emploi et par sexe présent au 31/12/2020

Voir Annexe 2 : Equivalents temps plein global (heures contrat proratisées = SMXX) par catégorie d'emploi au 31/12/2020
(= présents en 2020 sans CDD de remplacement)

Nombre d'embauches au cours de l'année:

601
613

Nombre de départs au cours de l'année:

Nombre moyen mensuel des salariés d'entreprises extérieures travaillant dans l'établissement:

2. PRINCIPAUX INDICATEURS

2.1 Accidents du travail

Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement:

<input type="text" value="52"/>
30

Nombre d'accidents traités par l'organisme de sécurité sociale:

Nombre d'accidents avec arrêt de travail :

→ total

AAD	29
SIAD	1
ADM	0
→ nombre d'accidents de trajet :	
AAD	0
SIAD	0
ADM	0
→ nombre d'accidents du travail :	
AAD	29
SIAD	1
ADM	0

→ nombre d'accidents de trajet :

AAD	0
SIAD	0
ADM	0

→ nombre d'accidents du travail :

AAD	29
SIAD	1
ADM	0

Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année

Nombre d'invalidités connues (= titre et notification invalidité notifiées dans l'année)

Nombre d'inaptitudes temporaires ou permanentes
dont suivies d'un licenciement

13
13
0

dont suivies d'un reclassement

Nombres d'accidents mortels :

→ total

0
0
0
0

→ nombre d'accidents de trajet :

→ nombre d'accidents du travail :

dont nombre d'accident de déplacement

Nombre d'accidents du travail dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures travaillant
dans l'établissement:

2.2 Maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Nombre et nature des maladies professionnelles reconnues par la sécurité sociale ou à la MSA au cours de l'année

2
0

2.3 Données communes aux accidents et aux maladies

Nombre de soins à l'infirmerie

Taux de la cotisation "accidents du travail - maladies professionnelles"
versée à l'organisme de SS compétent

3,50%

2.4 Organisation et contenu du travail

Effectif travaillant en équipe

0

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit

0

Effectif travaillant en fin de semaine

0

3. MOYENS ET ACTIONS

3.1 Le CSSCT

Moyen de secrétariat:

1

Nombre de réunions:

4

→ nombre de réunions ordinaires

→ nombre de réunions extraordinaires :

→ à la demande des représentants du personnel :

0

→ à la suite d'un accident :

0

Nombre d'enquêtes menées par le CSSCT:

0

Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent:

0

Nombre de cas de recours à un expert:

0

Nombre de représentants du personnel formés:

0

Nombre de consultations du CSSCT avant une décision d'aménagement important:

0

3.2 Actions menées et mise en œuvre du programme

Actions de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
(hors représentants du personnel au CHSCT), soit:

→ nombre de salariés formés à l'amélioration des conditions

Manutention

Dont AAD 0
Dont SIAD 0

PRAP

Dont AAD 32 APASD recyclage
SIAD 1 6 RS
1 IC

Aides Techniques

Dont AAD 9 1 ADM
SIAD 0

→ nombre de salariés formés au secourisme :

Dont AAD + RS 18 recyclage
Dont SIAD + IFC 1 recyclage

(Tableau 1) - Effectif par catégorie d'emploi présent au 31/12/2020 (avec CDD de remplacement)

					CDI F	CDI H	CDD F	CDD H
Total	476	CDI :	416	CDD :	60	407	9	57
AAD	349	Total CDI AAD:	312	Total CDD AAD:	37	307	5	36
A1 - Agent à domicile	194	CDI :	164	CDD :	30	161	3	29
B1 - Employé(e) à domicile	87	CDI :	84	CDD :	3	84	0	3
C10 - Employé(e) à domicile ☺	5	CDI :	4	CDD :	1	4	0	1
C1 - Aidant(e) de vie sociale	62	CDI :	59	CDD :	3	57	2	3
C2 - Aide médico-psychologique	1	CDI :	1	CDD :	0	1	0	0
C3 - Aide soignante	0	CDI :	0	CDD :	0	0	0	0
ADMIN	33	Total CDI ADMIN:	32	Total CDD ADMIN:	1	30	2	1
B3 - Employé(e) de bureau	1	CDI :	0	CDD :	1	0	0	1
C5 - Secrétaire	13	CDI :	13	CDD :	0	13	0	0
D3 - Assistant Technique	2	CDI :	2	CDD :	0	1	1	0
D5 - Responsable de secteur	0	CDI :	0	CDD :	0	0	0	0
E10 - Responsable de secteur (E)	13	CDI :	13	CDD :	0	13	0	0
E11 - Conseiller technique	2	CDI :	2	CDD :	0	2	0	0
F1 - Cadre administratif	2	CDI :	2	CDD :	0	1	1	0
F2 - Cadre de secteur	0	CDI :	0	CDD :	0	0	0	0
ESA	4	Total CDI ALZ:	3	Total CDD ALZH:	1	3	0	1
E4 - Ergothérapeute	2	CDI :	2	CDD :	0	2	0	0
E4B - Psychomotricienne	2	CDI :	1	CDD :	1	1	0	1
SSIAD	90	Total CDI SSIAD:	69	Total CDD SSIAD:	21	67	2	19
A5 - Agent de soins	4	CDI :	0	CDD :	4	0	0	3
B5 - Agent de soins (B)	3	CDI :	0	CDD :	3	0	0	3
C1 - Aidant(e) de vie sociale	1	CDI :	0	CDD :	1	0	0	1
C2 - Aidant(e) médico-psychologique	16	CDI :	9	CDD :	7	9	0	7
C3 - Aide soignant(e)	53	CDI :	49	CDD :	4	47	2	3
C9 - Aidante de vie C9 (CDD)	1	CDI :	0	CDD :	1	0	0	1
F3 - Coordinateur de service de soins	11	CDI :	10	CDD :	1	10	0	1
H4 - Responsable de service	1	CDI :	1	CDD :	0	1	0	0

(Tableau 2) -Equivaleents temps plein global (heures contrat proratisées = SMXX) par catégorie d'emploi au 31/12/2020 (= présents en 2020 sans CDD de remplacement)

Total	333,04	CDI :	315,28	CDD :	17,76
AAD	238,18	Total CDI AAD :	228,62	Total CDD AAD:	9,56
A1 - Agent à domicile	124,57	CDI :	116,60	CDD :	7,97
B1 - Employé(e) à domicile B	63,33	CDI :	62,60	CDD :	0,73
C10 - Employé(e) à domicile C	3,09	CDI :	3,09	CDD :	0
C1 - Auxiliaire de vie sociale	46,33	CDI :	45,47	CDD :	0,86
C2 - Aide Médico Psychologique	0,86	CDI :	0,86	CDD :	0
C3 - Aide soignant(e)	0	CDI :	0,00	CDD :	0
ADMIN	32,16	Total CDI ADMIN :	31,57	Total CDD ADMIN:	0,59
B3 - Employé(e) de bureau	3,31	CDI :	2,72	CDD :	0,59
C5 - Secrétaire	10,25	CDI :	10,25	CDD :	0,00
D3 - Assistant Technique	2,00	CDI :	2,00	CDD :	0,00
D5 - Responsable de secteur	0,00	CDI :	0,00	CDD :	0,00
E10 - Responsable de secteur (E)	12,60	CDI :	12,60	CDD :	0,00
E11 - Conseiller technique	2,00	CDI :	2,00	CDD :	0,00
F1 - Cadre administratif	2,00	CDI :	2,00	CDD :	0,00
F2 - Cadre de secteur	0,00	CDI :	0,00	CDD :	0,00
ESA	2,50	Total CDI ALZH:	2,50	Total CDD ALZH:	0,00
E4 - Ergothérapeute	0,50	CDI :	0,50	CDD :	0,00
E4B - Psychomotricienne	2,00	CDI :	2,00	CDD :	0,00
SSIAD	60,20	Total CDI SSIAD:	52,59	Total CDD SSIAD:	7,61
A5 - Agent de soins	2,12	CDI :	0,00	CDD :	2,12
B5 - Agent de soins (B)	0,26	CDI :	0,00	CDD :	0,26
C1 - Auxiliaire de vie sociale	0,69	CDI :	0,00	CDD :	0,69
C2 - Aide médico-psychologique	10,05	CDI :	6,89	CDD :	3,16
C3 - Aide soignant(e)	36,63	CDI :	35,94	CDD :	0,69
C9 - Agent de soins (C)	0,69	CDI :	0,00	CDD :	0,69
F3 - Coordinateur de service de soins	8,76	CDI :	8,76	CDD :	0,00
H4 - Responsable de service	1,00	CDI :	1,00	CDD :	0,00



BILAN DU PLAN DE FORMATION 2020

Au cours de l'année 2020, 131 salariés ont suivi au moins 1 formation et 101 salariés du Service d'aide à domicile ont bénéficié du dispositif tutorat et immersion nouveaux salariés.

La plupart des formations ayant dû être annulées pour cause de mesures sanitaires, nos orientations 2020 sont reconduites sur 2021.

LES NOUVEAUTES SUR 2020 :

- Formation digitale intégrée à la formation des nouveaux salariés
- Module présentation du métier d'aide à domicile
- Prévention des risques routiers avec caméra embarquée
- Webminaires et formations en distantiel

BILAN DU NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES ET DU NOMBRE D'HEURES DE FORMATION REALISEES AU 31/12/2020 (hors CPF-CIF-immersion)

	Nb de personnes formées	Nb d'heures réalisées
Service d'Aide à Domicile		
- Aides à domicile	98	1383
- Responsables de sect.	11	296
- Employés de bureau	4	7.5
- Total	113	1 686.5
Service de Soins Infirmiers à Domicile		
- Aides-Soignants	8	704
- Ergothérapeute/Psycho	1	14
- Infirmières coordinatrices	5	63
- Total	14	781
Service Administratif (siège)		
- Total	4	52

↳ Répartition Hommes/femmes :

	Hommes	Femmes
Employés	4	108
Agents de Maîtrise		13
Cadres		6

↳ Répartition par âge :

Age	Nb salariés
Moins de 45 ans	52
Entre 45 et 50 ans	27
Entre 50 ans et 55 ans	20
Plus de 55 ans	32

Soit 60% des salariés formés sont des séniors.

L'âge moyen des salariés ayant suivi une formation est de 46 ans.

➤ **COMPARATIF 2018 / 2019 / 2020**
(hors CIF et CPF) avec immersion

	2018	2019	2020
SERVICE AAD			
Nombre de personnes formées	284	179	205
Nombre d'heures de formation	5 893	5746	2 819
SERVICE SIAD			
Nombre de personnes formées	75	52	14
Nombre d'heures de formation	1596	1199	781
SERVICE ADMINISTRATIF			
Nombre de personnes formées	5	5	4
Nombre d'heures de formation	140	107	52
TOTAL			
Nombre de personnes formées	364	236	223
Nombre d'heures de formation	7629	7052	3 652

A noter : pas de formation diplômante cette année.

BILAN QUALITATIF

- ✖ Les retours des salarié(e)s sont très satisfaisants.
- ✖ L'immersion et le tutorat sont très appréciés
- ✖ Les formations en distantiel se passent bien et sont intéressantes malgré quelques soucis de connexion

BILAN FINANCIER

Le financement du plan de formation s'organise à partir de plusieurs sources de financement proposées :

- Uniformation au titre du plan
- des cofinancements entre Uniformation et la CNSA
- des financements de la CNSA via le Conseil Départemental
- autofinancement par l'AADCSA.

BILAN DES FORMATIONS PAR SERVICE

TOTAL ENVELOPPES : 159 116,32 €

TOTAL REALISEES : 119 327€

Formation	Organisme	Type	Nb stagiaires	Total heures	Coût en euros
PRAP G32 - 6-17/2/20	ATOUT SYNERGIA	II	6	126	4 053,48
PRAP G33 - 9/3-25/9/20	ATOUT SYNERGIA	II	8	154	4 747,72
PRAP G34 - 22/9-12/10/20	ATOUT SYNERGIA	II	6	126	4 369,35
PRAP G35 - 13-27/10/20	ATOUT SYNERGIA	II	6	119	4 005,91
PRAP G36 - 24/11-08/12/20	ATOUT SYNERGIA	II	6	126	4 229,60
MAC SST 1 - 21/2/20	ASFAUVERGNE	II	6	42	1 452,02
MAC SST 2 - 13/3/20	ASFAUVERGNE	II	5	35	1 317,79
MAC SST 3 - 21/9/20	ASFAUVERGNE	II	7	49	1 571,54
MAC SST 4 annulé	ASFAUVERGNE	II			
MAC SST 5 annulé	ASFAUVERGNE	II			
MAC SST 6 annulé	ASFAUVERGNE	II			
ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN - 25/6/20	E FAYET	II	3	21	659,04
RISQUE ROUTIER - 15/09/20	INSERR	II	3	10,5	1 660,39
RISQUE ROUTIER - 24/09/20	INSERR	II	3	10,5	1 293,60
NV SALARIE G1 - 09/10/20	ASFAUVERGNE	II	6	42	1 730,61
journée 2 annulée					
NV SALARIE G2 - 19/10/20	ASFAUVERGNE	II	9	63	2 413,89
journée 2 annulée					
METIER AIDE A DOMICILE (DIGITALE) COMPLETE 04/20	UNA	II	7	74	2 442,84
METIER AIDE A DOMICILE (DIGITALE) COMPLETE 10/20	UNA	II	11	127	4 146,77
METIER AIDE A DOMICILE (DIGITALE) BASE 08/20	D FORM PRO	II	5	12,5	623,65
ASG	IRFSSA	II	1	119	3 944,11

ALZHEIMER-15/12/20	E FAYET		6	84	2 478,55
ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN - 4-11/12/20	E FAYET		4	28	823,33
ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN - 18/12/20	E FAYET		2	14	435,42
IMMERSION	INTERNE	II	101	1133	19 932,58
VAE RENFORCEE ADVF reportée					
SS TOTAL AAD			211	2516	68 332,16
WEBMINAIRE APOLOGIC 23/06 - RS	APOLOGIC	II	1	2	98,81
MODULATION (DIGITALE) 9/11/20 RS	UNA	II	2	14	905,18
OPTIMISER SON ORGANISATION RS	CCI	II	1	14	1 188,03
ANIMER 1 EQUIPE 23/11-16/12/20 RS	CCI	II	2	56	3 940,72
ECRITS PROFESSIONNELS RS	D FORM PRO	II	6	126	7 318,17
WEBMINAIRE APOLOGIC 23/06 - AA	APOLOGIC	II	1	2	82,23
AP ASD 15/10/20 RS	ATOUT SYNERGIA	II	4	56	1 741,05
WEBMINAIRE APOLOGIC 15/12 - AA	APOLOGIC	II	4	5,5	286,46
AP ASD 01/12/20 RS	ATOUT SYNERGIA	II	2	28	1 488,33
SS TOTAL ADMINISTRATIF AAD			23	304	17 048,98
PRAP G35 - 13-27/10/20	ATOUT SYNERGIA	II	1	14	596,03
RISQUE ROUTIER - 24/09/20	INSERR	II	1	3,5	468,57
NV SALARIE G1 - 09/10/20	ASFAUVERGNE	II	1	7	347,71
ASG	IRFSSA	II	5	672	24 533,01
ASG2	IRFSSA	II	1	7	189,31
AFGSU +RAFGSU annulé					
SS TOTAL AS			9	704	26 134,63
AP ASD 15/10/20	ATOUT SYNERGIA	II	2	28	1 570,70
MODULATION (DIGITALE)	UNA	II	1	7	544,52
AP ASD 01/12/20	ATOUT SYNERGIA	II	1	28	1 644,78
AP ASD G3 annulé					
SS TOTAL IC			4	63	3 760,00

AP ASD 01/12/20	ATOUT SYNERGIA	II	1	14	725,73
AP ASD G3 annulé					
SS TOTAL ALZ			1	14	725,73
ANIMER 1 EQUIPE 23/11-16/12/20	CCI	II	1	28	2 211,56
AP ASD 15/10/20	ATOUT SYNERGIA	II	1	14	683,73
WEBMINAIRE APOLOGIC 23-25/06	APOLOGIC	II	3	6	252,01
WEBMINAIRE APOLOGIC 12/2020	APOLOGIC	II	2	4	177,89
SS TOTAL ADM			7	52	3 325,19
CSE annulé et reporté					
TOTAL GENERAL 2020			255	3652	119 326,69